

ENJEUX

- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Utiliser un dispositif contre les chutes de hauteur en toute sécurité.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Être capable d'identifier et d'évaluer les risques de chute
- Maîtriser les principes de sécurité relatifs aux travaux en hauteur
- Connaître et reconnaître les moyens de protection
- Utiliser l'ensemble des équipements individuels anti-chutes mis à leur disposition
- Savoir aménager son poste de travail dans une optique de confort et de sécurité

PUBLIC

Toute personne occupant de façon permanente ou occasionnelle des travaux en hauteur et utilisant un dispositif contre les chutes de hauteur.

PRÉREQUIS

Être majeur (ou avoir une dérogation d'âge).
Avoir la connaissance de la langue française pour la compréhension de la notice du fabricant.
Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur.

MÉTHODES

- Présentation vidéo,
- Analyse des notices des fabricants
- Exercices pratiques et mise en situation (3,5h)
- Test de connaissance
- Avis sur la délivrance de l'autorisation des travaux en hauteur.

ANIMATION

Formateur échafaudages reconnus par le réseau assurances maladie-risques professionnel/INRS

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Min : 6 / max : 10

À PREVOIR / A NOTER

Clé USB (certains supports de formation peuvent être remis sous format numérique). E.P.I (casque, gants, chaussures de sécurité et harnais éventuellement).

PROGRAMME : 1 jour (7 heures)

La prévention des risques professionnels dans le cadre du travail en hauteur :

- Qu'est-ce que le travail en hauteur ? Définition
- Les principes généraux de prévention
- La notion de risque avec le travail en hauteur
 - Les statistiques d'accident du travail, les indices de fréquence et le coût
 - Modélisation du phénomène "accident"
- La réglementation sur le travail en hauteur

La prévention des chutes de hauteur

- Les situations de travail à risques lors des travaux en hauteur
- La préparation de son intervention
- La conduite à tenir en cas de situations dangereuses
- Les solutions techniques, organisationnelles et humaines pour limiter les risques

Les équipements de protection individuelle (EPI) (théorie et pratique)

- La gestion et le port obligatoire des EPI (chaussures de sécurité, casques, etc.)
- L'utilisation et l'installation des systèmes d'arrêt des chutes
- L'utilisation et l'installation des systèmes de retenue
- L'utilisation et l'installation des systèmes de maintien au poste de travail
- Point d'accrochage du harnais
- Les harnais antichute
- Les éléments et facteurs de choix des dispositifs
- Leur utilisation

SUIVI

- Attestation de fin de formation
- Fiche d'évaluation de la formation renseignée par chaque stagiaire.
- Feuilles d'émargement

Bretagne : 259 € NT/stagiaire
Centre : 275 € NT/stagiaire